

ESPACE SERVICES LYON PART-DIEU

DCI UNSA-Ferroviaire du 31 mars 2021



Depuis le 6 janvier 2021, l'Espace Services de la gare de Lyon Part-Dieu a accueilli les bornes de Libre-Service Accompagné (LSA) et une réorganisation en prime !

Risques Psycho-Sociaux accrus, moral en berne, souffrance et mal-être au travail semblent être devenus monnaie courante au sein des équipes de l'UO Services.

Vos délégués UNSA ont donc déposé une DCI le 31 mars et ont été reçus en réunion de conciliation les 2 et 15 avril.

Comme on pouvait s'y attendre, la Direction n'a pas d'autorisation de recrutement externe pour 2021. Par conséquent, pas d'embauches de CDD/Intérim et impossible également de limiter les missions LSA/AES à un maximum de 3h par journée de service. Le CO non couvert aujourd'hui ne permet aucune souplesse ! Idem pour les horaires d'ouverture des guichets Grandes Lignes à 7h, pas d'effectifs = pas de souplesse.

Pour autant, l'UNSA-Ferroviaire a été force de proposition et a obtenu gain de cause sur les points suivants :

- ✚ **Obtention d'une majoration de la prime de travail de 20% pour une durée de 3 mois** (janvier à mars), avec clause de revoyure pour la période avril à juin ;
- ✚ **Suppression des repos secs sur les roulements**, applicables dès juin après concertation avec l'ensemble du collectif ;
- ✚ **Suspension de la coupure déjeuner, jusqu'au 31 mai**, durant la crise sanitaire COVID19 qui ne permet pas de se restaurer sereinement dans le respect des gestes barrières, clause de revoyure également ;
- ✚ **Visites médicales pour tous les agents impactés par les nouvelles missions**. Nous sommes dans l'attente d'un retour de la Direction qui doit prendre contact avec le service médical ;
- ✚ Grâce aux alertes déjà faites par l'UNSA-Ferroviaire, **des aménagements ont été mis en place pour l'expérimentation OÙRA**. Cependant, la délégation reste dubitative sur la pertinence d'une telle expérimentation dans le contexte actuel.

Compte tenu des échanges de ce jour et en organisation syndicale responsable, l'UNSA-Ferroviaire a d'ores et déjà obtenu qu'une nouvelle rencontre se tienne avec la Direction fin mai afin de faire un point d'étape sur vos conditions de travail.

Vos représentants UNSA-Ferroviaire Rhône-Alpes au sein de l'ESV TGV RA :
Julien Lhermitte 06.51.15.37.76
Lisa Gaudin 06.59.15.66.14



UNSA-FERROVIAIRE RHONE-ALPES
45, rue Ste Geneviève - Le Polaris 1 - 69006 LYON
ur.lyon@unsa-ferroviaire.org





Unsa-ferroviaire Rhône-Alpes
45 rue Sainte Geneviève
69006 Lyon

Tél: 04 78 92 92 27

Ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

Site internet :
www.unsa-ferroviaire.fr



Nom..... Je soussigné(e),
Prénom.....
Fonction..... Grade.....
Qualification..... Niveau..... Position..... N° C.P.....
Adresse domiciliaire.....
Etablissement.....
Lieu de travail et téléphone
Adresse

Adresse mail (pour recevoir les INFOS UNSA) :

Date de naissance :

Adhère au syndicat UNSA-Ferroviaire Rhône-Alpes tant que j'y travaille et/ou j'y habite.

Fait à..... date..... Signature

Qualifications	Coût annuel réel	Soit par mois	Cotise Annuelle	Remboursement par les Impôts (66 %)
B - TBA	30,26 €	2,52 €	89,00 €	58,74 €
PS25 Exécution	32,30 €	2,69 €	95,00 €	62,70 €
C- TB1	33,32 €	2,78 €	98,00 €	64,68 €
D1-TB2	37,40 €	3,12 €	110,00 €	72,60 €
D2-TB3-PS25 Maîtrise	41,48 €	3,46 €	122,00 €	80,52 €
E1	41,48 €	3,46 €	122,00 €	80,52 €
E2	46,24 €	3,85 €	136,00 €	89,76 €
F1	50,32 €	4,19 €	148,00 €	97,68 €
F2	57,46 €	4,79 €	169,00 €	111,54 €
G1	61,54 €	5,13 €	181,00 €	119,46 €
G2	67,32 €	5,61 €	198,00 €	130,68 €
H1	72,42 €	6,04 €	213,00 €	140,58 €
H2	79,56 €	6,63 €	234,00 €	154,44 €
CS	85,34 €	7,11 €	251,00 €	165,66 €
PS25 Cadres A	51,34 €	4,28 €	151,00 €	99,66 €
PS25 Cadres B	66,30 €	5,53 €	195,00 €	128,70 €
Retraités	16,32 €	1,36 €	48,00 €	31,68 €
Alternants/Veuves	8,16 €	0,68 €	24,00 €	15,84 €



UNSA-FERROVIAIRE RHONE-ALPES

45, rue Ste Geneviève - Le Polaris 1 - 69006 LYON

ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

